

Avis de constitution

SOCIETE « 2ABS CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN Cocody Angré 8ème Tranche non loin
du pont soro, Lot 400, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 2ABS CONSTRUCTION »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- bâtiments travaux publics
- électricité générale
- élagage
- nettoyage
- bitume et fouille
- réparation et contrat d'entretien
- commerce de matériels et équipements de construction
- Ameublement
- Aménagements Fonciers
- fourniture de bureaux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré 8ème Tranche non
loin du pont soro, Lot 400, Ilot 28

Dirigeant(s) M BAMBA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02925 du 25/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37984/GTCA/RC/2025 du 25/06/2025

